

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
DE DEAUVILLE - NORMANDIE**

Aéroport de Deauville - Normandie
14130 Saint-Gatien-des-Bois

**PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL
DU JEUDI 14 JANVIER 2021 A 09 HEURES**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE JEUDI 14 JANVIER A NEUF HEURE, LE COMITE SYNDICAL, LEGALEMENT CONVOQUE LE 8 JANVIER DEUX MILLE VINGT ET UN, S'EST REUNI A L'AEROPORT DEAUVILLE – NORMANDIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR HERVE MORIN.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Hervé MORIN, Président du Syndicat Mixte.

Madame Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Déléguée du Conseil Régional de Normandie auprès du Syndicat Mixte,

Monsieur Serge TOUGARD, Délégué du Conseil Régional de Normandie auprès du Syndicat Mixte,

Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Délégué du Conseil Régional de Normandie auprès du Syndicat Mixte,

Monsieur Emmanuel MEZERAY, Délégué du Conseil Régional de Normandie auprès du Syndicat Mixte,

Monsieur Philippe AUGIER, Délégué du Conseil Régional de Normandie auprès du Syndicat Mixte,

Madame Véronique BOURNE, Déléguée de la Ville de Deauville auprès du Syndicat Mixte,

Madame Marie-Christine COURBET, Déléguée de la Ville de Deauville auprès du Syndicat Mixte,

Monsieur Jean-Baptiste GASTINNE; excusé, a donné procuration à Monsieur TOUGARD.

L'ouverture de la séance est présidée par Monsieur Hervé MORIN à 09h00 qui désigne Monsieur Serge TOUGARD pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance. Monsieur Philippe AUGIER est élu Président pour le vote du Compte Administratif 2020 du SMADN.

Le PV de la séance du 3 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité sans remarque.

- Approbation du Compte de Gestion 2020,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, prend acte de cette présentation réalisée par la Trésorière du SMADN.

- Vote du Compte Administratif 2020,

Le Président ne prenant pas part au vote, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'approuver le Compte Administratif 2020 tel que présenté en séance par Monsieur Philippe AUGIER, Président pour le vote de cette délibération.

- Affectation des Résultats 2020,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'approuver l'affectation des résultats 2020 tel que présentée en séance.

- Vote du Budget Primitif 2021,

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide de voter le Budget Primitif 2020 tel que présenté en séance.

- **Versement d'une indemnité au titre de l'imprévision à l'Exploitant,**

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'accorder une indemnité d'un montant maximal de 815 000 € à l'Exploitant de l'aéroport au titre de l'imprévision et d'autoriser le Président à signer le protocole transactionnel tel que présenté en séance.

Monsieur le Président donne alors la parole à Madame la Directrice de l'aéroport, souhaitant avoir son sentiment sur les mois à venir. Elle confirme que 2021 sera encore une année difficile en raison de l'absence de visibilité des opérateurs économiques aériens. Le risque est de voir se répéter l'année 2020, avec des fermetures de frontières, de l'hôtellerie et de toute la chaîne de distribution au final.

Monsieur Hervé MORIN tempère la situation en estimant qu'il faut garder espoir car le transport aérien ne va pas disparaître comme cela. La situation va redevenir normale à terme car l'envie de voyager est toujours là. Pour preuve en Chine, le trafic aérien a retrouvé son niveau d'avant la crise. Il estime que dans 10 ans, il n'y aura plus de voitures à moteurs thermiques au profit des véhicules électriques, et que l'aviation suivra le même chemin.

Monsieur Philippe AUGIER précise que dès le 1^{er} déconfinement Deauville est redevenu le territoire de consommation qu'elle était auparavant avec une consommation locale accrue en cette période de l'année. Il n'y a aucun doute que l'envie de voyager et de consommer sera toujours là dans le monde d'après.

Madame HAIZE-HAGRON reprend la parole et estime également que la reprise se fera, seule la visibilité manque. Des rencontres sont prévues avec des opérateurs aériens, les vols privés repartent correctement pour le moment et les vols charters privés aussi. Volotea investit également sur l'avenir et a sorti de sa flotte ses anciens Boeing 717 pour les remplacer par des Airbus A320, plus modernes et disposant de 180 sièges. La ligne Deauville / Palma est maintenue pour la saison Été 2021 mais de nombreuses incertitudes planent sur la situation de Transavia et de TUI, lancée dans une nouvelle restructuration.

Monsieur Philippe AUGIER fait part également du projet de la compagnie Valljet de baser un avion, un Citation CJ2, à l'aéroport de Deauville – Normandie. Une journée de présentation a été organisée et le projet présenté aux entrepreneurs de la région, clients potentiels pour une telle offre qui semble avoir retenu l'attention des acteurs économiques. Il suffit de 4 clients sur l'année pour sécuriser le projet. Cela répond à une demande locale et au souhait de se positionner face à l'aéroport du Bourget qui capte la clientèle normande. Monsieur Hubert Dejean de la Batie demande la parole pour faire part également des démarches entreprises récemment avec Mr Lionel GUERIN pour mettre en valeur la biodiversité sur les plateformes normandes. Il souligne que les aéroports ne sont pas que des structures polluantes. Ils abritent, une faune et une flore développées où il est possible d'allier développement du transport aérien et protection de la nature.

Madame la Directrice conclut alors sur le Plan de Sauvegarde de l'Entreprise qui sera mis en place dans les jours qui viennent afin de réduire la masse salariale, et diminuer ainsi le déficit qui pèse sur l'exploitation de manière très importante depuis la crise sanitaire. Malheureusement, 7 postes vont devoir être supprimés localement parmi les 29 collaborateurs (particulièrement le restaurant et les agents de piste). Tous les axes ont été examinés pour éviter de se séparer de collaborateurs efficaces et formés mais l'exploitant est arrivé au bout de l'exercice. Un espoir est envisagé pour 2022 avec une réintégration possible de ces collaborateurs si la situation le permet. Monsieur MORIN remercie Madame HAIZE-HAGRON et revient à l'ordre du jour du comité syndical.

- **Adoption d'un avenant à la Convention d'Investissements pluriannuelle avec l'Exploitant,**

Le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer un avenant à la Convention d'Investissements pluriannuelle avec l'Exploitant tel que présenté en séance.

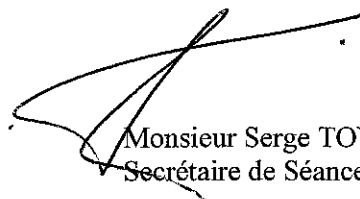
- **Modification de la commission d'Appel d'Offres,**

Le Comité Syndical, à l'unanimité, a élu en un même vote les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres suite à la décision du contrôle de légalité de la Sous-Préfecture de Lisieux du 2 Novembre 2020.

- **Abrogation de la Délibération n°17/2020 relative à la désignation des membres de la Commission du Jury de Concours.**

Le Comité Syndical, à l'unanimité, décide d'abroger la délibération n°17/2020 relative à la désignation des membres de la Commission du Jury de Concours suite à la décision du contrôle de légalité de la Sous-Préfecture de Lisieux du 2 Novembre 2020.

Le Président lève la séance à 09h40. Tous les documents cités dans le Procès-Verbal sont consultables auprès des services du Syndicat Mixte ou communicables sur demandes.



Monsieur Serge TOUGARD
Secrétaire de Séance